

**Atelier « Développement urbain » SCoT Centre Ardèche
Vendredi 09/02/2016 de 14h30 à 16h30
Mairie de Chalencon**

Objectif de l'atelier : présentation de l'état de la réflexion sur le sujet du « développement urbain » et échanges avec les partenaires. Parmi eux étaient invités aux ateliers :

- Elus du Comité de Pilotage du SCoT ;
- Vice-Présidents thématiques du Syndicat Mixte Centre Ardèche ;
- Elus référents des intercommunalités ;
- Partenaires publics associés ;
- Partenaires en lien à la thématique ;
- Membres du Conseil Local de Développement Centre Ardèche ;

Participants : Isabelle BOULON (Chambre d'agriculture 07), Jean-François Vilvert (Architecte des Bâtiments de France), Véronique CHAIZE (élue, membre du COPIL SCoT Centre Ardèche), Christophe DUCHEN (Agence Régionale de Santé), Aurélie PRINGOLLIET (DDT 07), François PONCE (CLD), Marc CHOUTEAU (CLD), Eliane ANDRE (CLD), Marie-Chantale DELEHELLE D'AFFROUX (CLD), Nathalie SALINAS (PnR Monts d'ARDECHE), Jean Claude PIZETTE (élu, membre du COPIL SCoT), Jacques EBEL (ADIL 26), Bernadette BOUCHET (DDCSPP 07), Magalie CHASTAGNAC (DDCSPP 07), Alain CHAPON (élu Silhac)

Excusé(e)s : Jacques MERCHAT (Chef de projet SCoT), Amélie RAVEL (Directrice SymCA), Claire MERTZ (SCoT Ardèche Méridionale), Lénaig SCELLE-HEBERT (CC Barrès-Coiron)

Equipe du SCoT : Séverine LEON, Fabien TREILLARD, Antoine BARANNE

I-Présentation de l'état de la réflexion sur le sujet « développement urbain »

Antoine BARANNE rappelle le rôle du SCoT sur la question du développement urbain : « /.../ Les SCoT déterminent les conditions permettant d'assurer l'équilibre entre le renouvellement urbain, un développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural et la préservation des espaces agricoles, forestiers et naturels... Une utilisation économe et équilibrée des espaces naturels, urbains, périurbains et ruraux /.../. Code de l'Urbanisme. »

Cela interroge d'entrée de diagnostic sur ces notions d'espaces : comment caractériser ces phénomènes ? Où sont-ils localisés ? Et de dynamiques urbaines : renouvellement ? Développement urbain maîtrisé ?

Dans les travaux du SCoT à venir sur ces prochains mois, il s'agira d'étudier plus particulièrement :

- évolution de la construction ;**
- évolution de la consommation d'espace ;**
- évolution des formes urbaines, de la densité ;**

Pour démarrer la réflexion sur la question du développement urbain, il a semblé opportun de faire un retour en arrière sur l'histoire local, en particulier sur les moteurs du développement urbain du territoire Centre Ardèche. Depuis les premiers recensements de la population « officiels de 1793 » jusqu'à nos jours (chiffres 2012).

Il est rappelé le déroulé de l'atelier :

- L'objectif était de partir dans un premier temps d'une situation bien antérieure au projet de SCoT afin de comprendre dans quelles dynamiques passées ce projet est-il ancré aujourd'hui ;
- Dans une seconde partie d'atelier, nous proposons aux participants d'enrichir la connaissance du SCOT sur les dynamiques de développement urbain actuelles à partir du fonctionnement du territoire telle qu'elle peut se définir actuellement. Cette partie se déroulera en sous-groupe. Chaque sous-groupe sera animé par un chargé de mission SCoT.

Les réflexions de cet atelier pourront enrichir la connaissance de l'ADIL qui aura pour mission dans les prochains mois de caractériser les phénomènes observés lors des ateliers en particulier dans le domaine du foncier et de l'habitat.

L'analyse des évolutions de peuplement en Centre-Ardèche depuis 1793 témoignent de plusieurs phases d'évolution dont la plus notoire concerne le XIXe siècle époque où la population du Centre-Ardèche était concentrée sur la montagne ardéchoise. Désaignes était en 1800 la commune la plus peuplée (3055 hab.). La répartition de la population était homogène sur l'ensemble du périmètre avec près de la moitié des communes ayant + 1000 habitants. Privas devenant progressivement de part son statut de Préfecture la ville la plus importante.

Un important dépeuplement au début du XIXe siècle s'est généralisé sur toutes les communes. Seulement 11 communes dépassées les 1500 habitants en 1954. Depuis 1999, la population a regagné plus de 2000 habitants avec des situations contrastées.

Les Boutières accueillent les plus grandes foires (St Martial, Sant-Martin de Valamas, Saint-Pierreville, le Cheylard...).

Plusieurs villes étaient fortifiées en partie à cette époque concentrant leurs développements. La Voulte était déjà une ville importante dans le commerce du territoire notamment de la soie. Le nord du territoire était au XVIII e siècle dominé par la ville de Saint-Agrève ville commerçante servant d'entrepôt (huile, les vins, châtaignes...).

Ainsi, le développement urbain a essentiellement évolué depuis le XIX. Siècle accentué par ces mouvements de peuplement.

La dissémination de la population observée à Privas ne s'observe pas de la même manière sur la frange rhodanienne du Centre Ardèche. A la Voulte/Le Pouzin le bâti y est dense autour des sites de production et d'échanges (port, les hauts fourneaux, etc...).

Intervention M.Ponce : l'évolution de l'habitat en lien avec l'industrie s'est développée dans des conditions de logement assez sommaire. Avec un développement autour de l'eau (moulinages, forges, textile, tanneries...). Les habitats ont aussi évolués pour améliorer les conditions de vie des ouvriers. Il fallait sortir de la misère.

Les axes de communication permettent à certains bourgs de se développer sous formes « villages rues ». L'organisation du tissu urbain était à l'exception de quelques lieux dits, organisé autour de ces poches d'urbanisation primaires.

A la fin du XIXe siècle, les moteurs du développement urbain ne sont pas assez forts – organisation du bâti : Boutières petits hameaux, bas vivarais : urbanisation diffuse le long ancienne voie royale (Flaviac-Privas), plateau de Vernoux :

Le développement des voies communication/développement industriel –l'aménagement des voies de communication avait une visée économiques-arrivée train dès 1862 à Privas, ouverture ligne Eyrieux en 1890, puis ligne en 1891à Lamastre...

Arrêt de ce développement dès 1930 faute de rentabilité. Industrie séricicole est la plus emblématique essentiellement en bas-vivarais. Avec plusieurs concessions minières (à Saint-Priest, par exemple). Cette activité s'arrêta en 1953. Le Centre Ardèche développa ainsi d'autres types d'industrie.

La croissance de l'Agglomération de Valence influence sur le développement de la basse vallée du Rhône. Réseau des transports sur la vallée du Rhône, organisé en étoile par le suivi du relief naturel et support à une expansion de l'urbanisme.

Au XXème siècle : urbanisation éparse, développement des maisons individuelles, jusqu'aux terrasses sur certaines zones du territoire, sur les terrains plats et quelques constructions isolées. Le tissu urbain a évolué : passage de poches d'urbanisation à des poches très étirées provoquant des rapprochements. (Ex. Valence Romans)

Intervention M.Vilvert : On construisait dans la montagne car c'était un lieu sûr, loin des invasions ! Donc, il y avait plein de maisons isolées. En revanche, au bord du Rhône, il y en a moins : exemple de La Voulte. Il faut nuancer la présentation de la maison individuelle. Sur les tissus urbains : grand écart entre la vallée du Rhône et les 1eres hauteurs, peu de constructions anciennes isolées. Maison individuelle est historique : constructions rurales isolées sans dangerosité à la différence de la vallée du Rhône. Les formes urbaines très différentes sur le territoire : bâti assez conséquent et diversifié. En bâti mais pas en population.

Un débat s'engage sur les centres bourgs :

Intervention Madame Pringolliet : Les personnes plus âgées ont besoins de revenir à un environnement urbanisé pour les services. La jeunesse doit aussi réinvestir ces centres.

Intervention M.Vilvert : la réflexion sur les centres bourgs touche aussi le commerce. Des formats de magasins ne correspondent plus aux besoins et à la demande de l'ensemble de la population. Les grandes enseignes sont en dehors du centre ville or il faut retrouver un équilibre entre le bâti ancien et le commerce. Les questionnements sur le développement urbain est comment organiser les centres villes pour répondre aux besoins.

Intervention M.Ponce : Il faut aussi adapter le centre-ville aux nouvelles contraintes. Les centres-villes offrent des locaux trop petits pour les commerces actuels donc les enseignes s'en vont.

Intervention Madame Chaize : certains commerces sont actuellement fermés car le propriétaire veut faire autre chose du local.

Intervention M.Baranne : l'enjeu du SCoT dans un premier temps est de révéler ces dysfonctionnements. Sur la thématique du patrimoine, le SCoT accueillera une stagiaire fin mars pour répertorier ces éléments bâtis sur le Centre Ardèche. Une réflexion sera alors engagée sur les centres-bourgs.

Il faut réfléchir sur l'aménagement des centres bourg riches en bâtiments (parfois presque en friche). Il ne s'agit pas de rétablir un état passé mais d'apporter du renouveau. Un travail peut être fait pour définir la vocation des zones : avenir des bâtiments et leur évolution, rénovation, en comprenant une ville par les usagers : commerçants, habitants, touristes...Repenser ces centres pour les adapter à l'époque.

Intervention Madame Delehelle D'Affroux : L'urbanisme est fortement lié aux déplacements. C'est une thématique importante. Surtout que les centres villes ont été construits pour être piétonniers.

Intervention M.Vilvert : il serait profitable dans la suite des travaux du SCoT de faire une analogie du bâti selon une chronologie pour se rendre compte de l'évolution du/des tissus urbains. Cela permettrait de voir l'évolution de la tâche bâtie. Ex. démarche sur Privas où il y a eu des évolutions du bâti : évolution de l'existant ou en reconstruisant. Le terme « haussmanien » est à supprimer dans la diapositive.

Intervention Madame Pringolliet : ce travail peut se faire en priorisant l'analyse sur certains grands pôles du SCoT puisqu'on ne peut faire sur l'ensemble du périmètre du SCoT. En s'appuyant sur les démarches des PLU en cours.

Intervention M.Ebel : il est important pour le Scot d'avoir une vision prospective. Vision prospective de l'organisation du territoire. Les communes ont des fonctions différentes, et il faut donc dégager une structure du territoire dans une prospective. Quel bassin de vie, pour quels modes de vie ?

Intervention M. Chouteau : Il faut aussi se poser la question de ce qu'on veut pour le futur et de la population qu'on veut attirer.

II- Focus workshop : présentation démarche workshop et extrait audio/vidéo

Madame Léon présente la démarche de workshop.

La stratégie de concertation s'est écrite en croisant les regards des élus, techniciens et citoyens par le CLD afin de dégager et hiérarchiser des moyens.

- les phases d'avancement du SCoT Centre Ardèche

La construction s'appuie sur les différentes phases du SCoT (diagnostic, PADD et DOO) afin d'être en adéquation avec les besoins de mettre en discussion certaines thématiques.

- les publics à mobiliser : élus, partenaires, habitants

Et sur les différents publics à mobiliser (élus, partenaires et habitants) selon ces phases.

Madame LEON rappelle la démarche engagée de randonnées sur le territoire avec les étudiants. En partenariat avec le CAUE de l'Ardèche et les Universités (Institut d'Urbanisme de Grenoble et Ecole d'Art d'Annecy) ont eu lieu, sur 5 jours, les traversées d'étudiants sur le Centre Ardèche. Sur 7 itinéraires ils ont descendu la vallée en suivant les cours d'eau pour s'intéresser à « l'eau et l'occupation humaine ».

Ce travail de terrain a donné lieu à une restitution publique le 21 novembre sur le marché de Privas : autour de 7 coupes représentant les 7 itinéraires. Suivi d'enregistrements autour de 5 thèmes dans les conditions d'un plateau radio. (Agriculture, accueil des populations, économie, culture, mobilité). Une des coupes est exposée lors de cet atelier.

III- Animation en sous-groupe

M.Baranne propose aux participants de constituer 2 sous-groupes pour conclure l'atelier.

Objectifs : travailler sur les dynamiques en cours sur les bassins de vie autour des thèmes suivants :

- Economie

- Type d'habitat
- Déplacements
- Consommation
- Dynamiques interbassin de vie

1^{er} sous-groupe

Le premier sous-groupe a détaillé les grands traits du fonctionnement de l'ensemble des bassins de vie du territoire. Pour le bassin de Vernoux : pays à une vocation économique davantage tournée vers l'industrie que de l'agriculture. C'est un pôle d'emploi relativement autonome. Les entreprises de Vernoux embauchent beaucoup de salariés venant de la vallée de l'Eyrieux. La piscine est un équipement structurant pour le territoire car des scolaires du Cheylard y viennent régulièrement. Ce bassin de vie dépend fortement de la vallée du Rhône en termes d'habitat, consommation. Plusieurs communes de ce bassin de vie sont à la fois sur le secteur du plateau mais également en secteurs de pentes, difficilement accessibles. Bassin de vie qui accueille des populations de la vallée du Rhône. Pour le bassin du Cheylard : dépendant de Vernoux pour la piscine. Un bassin ayant historiquement une attractivité industrielle. Bassin du Cheylard est un pôle de service important sur les boutières. Pour le bassin de Lamastre : il y a une demande d'habitation sur Vernoux, en locatif mais pas en social. Pays de Lamastre géographiquement relié à Vernoux, pays agricole. Lamastre est relié à Lyon domaine de la justice. Il y a peut être moins de dynamiques culturelles. Liens entre Tournon et Lamastre est très fort. Dans le quotidien, Lamastre a peu de liens avec Vernoux qui est plutôt relié à la vallée du Rhône. Pour le bassin de vie de franche rhodanienne (La Voulte/Le Pouzin) : pôle d'emplois le Pouzin et La Voulte ont une facilité de déplacements. Secteurs atypiques : tension en terme de logements sociaux (à préciser dans les travaux du SCoT). Bassin de vie entre St Sauveur et les Ollières : portent un enjeu particulier. Peu de population mais bassin de vie qui jouent un rôle de lien pour 4 bassins de vie différents ; = spécificité. Bassin de vie de Privas : absence de liens forts avec le Cheylard. Ce bassin de vie est plutôt lié avec : Valence, Aubenas, Montélimar... L'ensemble des Boutières a peu de lien avec Privas par le relief et le manque de liaisons Nord/ Sud. Des projets structurants (Dolce Via) autour de la vallée de l'Eyrieux ont fédérés le développement du territoire depuis plusieurs années. Le bassin de Saint-Agrève est un pôle d'emploi tourné d'avantage vers Annonay que le Cheylard (absence de car entre Saint-Agrève/Le Cheylard par exemple).

2^{ème} sous-groupe :

Le 2ème sous-groupe s'est affranchit des limites des bassins de vie car pas toujours en accord sur le découpage. Une périurbanisation est observée autour de Privas (St Priest, Pranles, Chomérac...), Cheylard, Lamastre. Les communes de la franche rhodanienne accueillent des travailleurs de Valence jusqu'aux Ollières. Les grands lieux de consommation se situent hors-territoire : le Puy, Aubenas, Montélimar, Valence. Il existe une problématique pour le Cheylard situé en bout de vallée donc en autonomie. Peu de liens avec la vallée du Rhône. En termes de scolarité, l'offre paraît diversifiée jusqu'aux études supérieures où l'offre est peu présente. En matière d'habitat il est noté une forte présence de résidences secondaires dans les hameaux ce qui peut poser la question de l'avenir du développement urbain du Centre Ardèche. L'été la population étant parfois multiplié par 3. Il y a des risques de désert médical en fond de vallée.

L'équipe du SCoT rappelle que la suite consistera à analyser quantitativement les relations entre bassins de vie. La prochaine série d'ateliers SCoT permettant d'identifier les enjeux.

IV-Conclusions sur les suites à donner

Le diagnostic du développement urbain sera complété par l'ensemble de ces apports. Une carte de synthèse des constats permettra de poursuivre sur le 2^{ème} atelier sur les enjeux du territoire sur ces thématiques. Les travaux de cet atelier seront présentés en cotech SCOT ainsi qu'en comité de pilotage SCoT prochainement.